



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

allocations familiales

Question au Gouvernement n° 790

Texte de la question

POLITIQUE FAMILIALE

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Reitzer, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Luc Reitzer. Monsieur le Premier ministre, depuis plusieurs jours, la nouvelle priorité de votre gouvernement semble être la prétendue "moralisation de la vie politique". Notre priorité à nous, membres de l'opposition, c'est la France, la France et son agriculture, la France et ses entreprises, la France et ses familles. Mme Claude Greff. Très juste !

M. Jean-Luc Reitzer. En septembre dernier, vous affirmiez que "neuf contribuables sur dix ne [seraient] pas touchés par des augmentations d'impôts supplémentaires". Tromperie, malheureusement !

M. Lucien Degauchy. Mensonge !

M. Jean-Luc Reitzer. Pour ses vœux, le Président de la République et le désormais célèbre ex-ministre du budget renchérrissaient : "Promis, c'est fini, plus de hausses d'impôts !"

Mensonge, malheureusement !

En 2014, chacun le sait, les prélèvements obligatoires atteindront le niveau record de plus de 46 % du produit intérieur brut. Du jamais vu. Et le pire, c'est que vous avez dans votre viseur, pour des raisons idéologiques, les familles.

Monsieur le Premier ministre, la baisse du plafond du quotient familial, c'est vous et votre majorité. Le rabotage des emplois familiaux, la baisse annoncée des allocations familiales, c'est vous et votre majorité. Or ce sont nos enfants qui garantissent la continuité et la pérennité de la nation. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe UMP.)*

Remettre en cause l'universalité de ces aides serait un contresens historique car vous démantelez une politique sociale et familiale héritée du Conseil national de la Résistance qui a contribué à la croissance exceptionnelle de la France, notamment pendant les présidences du général de Gaulle et de Georges Pompidou.

M. Jean-Pierre Dufau. Pas pendant le quinquennat de Sarkozy en tout cas !

M. Jean-Luc Reitzer. Monsieur le Premier ministre, allez-vous oui ou non revenir sur cette politique familiale ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Monsieur le député, le Gouvernement est très attaché à la politique familiale. *(Protestations sur les bancs du groupe UMP.)* Mais nous n'agissons pas en pensant aux familles des années cinquante et 60 ; nous pensons aux familles du XXI^e siècle. Notre volonté est de faire en sorte que toutes les familles trouvent un appui auprès des pouvoirs publics. C'est pourquoi nous affirmons très clairement et très fortement que pour que toutes les familles de France puissent aller de l'avant avec confiance, nous avons besoin de revoir notre politique familiale afin qu'elle réponde mieux aux attentes de nos concitoyens et en particulier aux attentes des femmes qui travaillent.

Mme Claude Greff. N'importe quoi !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. C'est pourquoi nous voulons conforter les familles des classes moyennes et des catégories populaires. Nous allons le faire en mettant en avant trois principes.

Le premier est la reconnaissance de toutes les familles et, contrairement à ce que vous avez avancé, monsieur le député, toutes les familles continueront de percevoir des allocations familiales qui ne seront pas imposables.

Le deuxième principe, que vous ne semblez pas partager, c'est celui de la justice. Il n'est pas juste que les familles les plus aisées perçoivent autant d'allocations familiales que les autres et nous l'assumons clairement : les familles les plus aisées doivent percevoir moins d'allocations. Dans le même temps, nous mettrons en place des mesures fortes en direction, en faveur, des familles monoparentales, c'est-à-dire principalement des femmes qui élèvent seules leurs enfants.

M. Lucien Degauchy. C'est faux !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. Enfin, le troisième principe est celui de l'accompagnement et du soutien aux femmes qui travaillent, en développant des places en crèche et en permettant à l'école d'accueillir les enfants de moins de trois ans.

Comme vous le voyez, monsieur le député, la justice est au rendez-vous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Lucien Degauchy. Lamentable !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Reitzer](#)

Circonscription : Haut-Rhin (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 790

Rubrique : Prestations familiales

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [18 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 avril 2013](#)